

Le débat sur les intercommunalités va être rouvert avec le projet du Grand Evry

C'est l'heure du bilan pour les intercommunalités mises en place il y a une douzaine d'années, comme celle de l'Arpajonnais. Les associations se mobilisent pour participer à l'élaboration de son schéma de cohérence territoriale

Le préfet de région doit bientôt statuer sur le projet de création d'une nouvelle carte intercommunale. En Essonne, il prévoit le regroupement des intercommunalités de l'Arpajonnais, du Val d'Orge, d'Evry Centre Essonne, de Seine Essonne et des deux Syndicats d'agglomération nouvelle de Sénart dans la communauté d'agglomération du Grand Evry qui représenterait un bassin de vie de plus de 500 000 habitants.

Mais ce projet est contesté de toutes parts, y compris par de nombreux élus du département. Pourtant les premiers regroupements n'ont pas donné entièrement satisfaction. A l'exemple de la communauté de communes de l'Arpajonnais (CCA) qui regroupe 14 localités. Elle est née en 2002 autour d'Arpajon, la ville phare. Douze ans après sa création, le bilan est mitigé. Arpajon est une ville charmante, bâtie autour d'une halle majestueuse située sur la place centrale, envahie par les voitures. Des bâtiments de style faubourien ceinturent cette place et attendent une réhabilitation pour redonner un éclat à cet espace pourtant digne d'intérêt. Des voies importantes de dessertes partagent la ville et un maillage de petites rues plutôt sympathiques participe au paysage d'ensemble.

Cependant, en s'éloignant du centre ville d'Arpajon, l'impression générale se modifie, à l'image de Saint-Germain-lès-Arpajon, une commune riveraine, qui concentre un grand nombre de désordres urbains : une succession de constructions sans caractère jalonne des rues sans âme. Pas de centre ni de patrimoine caractéristique. Il est difficile d'y circuler. La ville semble avoir poussé de façon désordonnée. Et malgré les textes en vigueur (loi SRU, loi Alur) qui plaident pour densifier les centre-villes, Saint-Germain-lès-Arpajon n'a pas hésité à

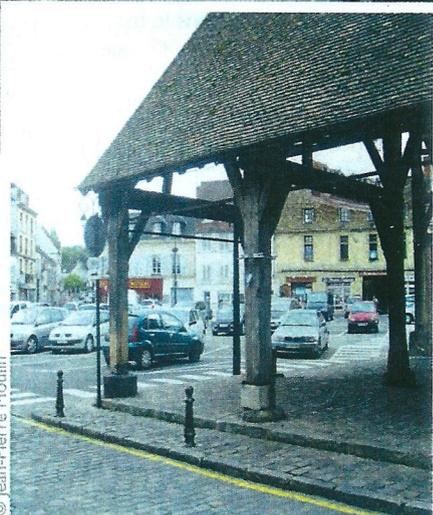


Extension de Saint-Germain-lès-Arpajon

créer un nouveau quartier au-delà de la Nationale 20, privant les futurs habitants d'un cadre de vie et de commerces de proximité.

Car ces regroupements communaux manquent de véritables projets de territoire. Seuls trois schémas de cohérence territoriale (Scot) sont opérationnels aujourd'hui, dont deux en révision sur les 17 communautés de communes ou d'agglomérations de l'Essonne. Beaucoup de communes de l'Arpajonnais poursuivent leur développement chacune de son côté, avec des projets de logements trop souvent éloignés des moyens de transport.

A Breuillet, commune membre de l'Arpajonnais, plusieurs associations se mobilisent avec des élus municipaux, respectueux de l'intérêt général, pour proposer une charte de partenariat entre la commune et les membres de la commission extramunicipale du développement durable. Cette charte prévoit notamment l'élaboration d'un Scot pour



Le Centre d'Arpajon

la communauté de communes de l'Arpajonnais. C'est une première en Essonne qui reçoit le soutien d'Essonne Nature Environnement et d'Ile-de-France Environnement.

De son côté, le débat sur les intercommunalités se poursuit, mais pourquoi contester un projet de regroupement dont l'objectif est destiné à corriger la multitude d'erreurs commises depuis plus de 30 ans ?

Jean-Pierre MOULIN
président d'Essonne Nature
Environnement
ene91.fr